

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

2019-2022

**Cinq engagements pour un modèle social
de l'émancipation
et trois leviers de transformation**



**Bilan 2019-2021
en Meuse
et perspectives
2022**



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les cinq grands engagements

ENGAGEMENT 1 :

L'Égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté



Le premier engagement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté concerne les enfants : renouer avec l'égalité des chances, empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, préserver son environnement et ses conditions de vie matérielle afin qu'il puisse grandir et se développer comme les autres.

Des actions engagées

Développer les modes d'accueil de la petite enfance

Objectif : Développer les solutions d'accueil collectif et individuel des jeunes enfants, notamment dans les quartiers politique de la ville.

Au 1^{er} janvier 2019, on dénombre 681 places d'accueil collectif sur le département (661 PSU (prestation de service unique)+ 20 CMG (complément mode de garde)).

Ouverture de **45 places d'accueil collectif sur 3 années** (2019-2021), dont 8 places en QPV (quartier politique de la ville) et 37 places en ZRR (zone de revitalisation rurale) = **+ 6,6%**.

Au 31 décembre 2021, 13 places bénéficient d'un financement Bonus Territoire Prioritaire. 40 places financées au titre des travaux de construction sur la période 2019-2021 pour des ouvertures courant 2022 – 2023.

Réussir la mixité sociale dans les modes d'accueil du jeune enfant

Objectif : Faciliter l'accueil d'enfants issus de familles précaires

En 2020, 366 enfants

en "situation de grande précarité" accueillis en EAJE (Equipements d'Accueil du Jeune Enfant)

dont la participation horaire est inférieure à 1 €, soit 24 % des enfants accueillis (1531 enfants accueillis).

En perspective pour 2022 : la labellisation d'un EAJE en crèche à vocation d'insertion professionnelle.

Objectif : Rendre plus accessible le mode d'accueil individuel à toutes les familles

Développement des Relais Petite Enfance (RPE) : 14 EPCI sur 15 sont couverts par un RPE au 31/12/2021 (17 RPE sur le département).

Priorité 2022 :

Mise en œuvre du tiers payant pour les micro-crèches PAJE.



Objectif : Développer le soutien à la parentalité

Action en 2021 : 77 actions parentalités (pour 31 porteurs de projets) ont été financées au titre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents. 7 Lieux d'Accueil Enfants Parents fonctionnent en Meuse.

ENGAGEMENT 2 :

Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants



120 "Petit déjeuner à l'école" distribués

Cette mesure reposait sur un soutien financier aux collectivités territoriales, associations, établissements et équipes pédagogiques qui était alors de 1 € financé par petit-déjeuner, permettant de favoriser les initiatives locales. Dès le 1er septembre 2020, l'aide de l'État est passée de 1 € par petit déjeuner à 1,3 € en métropole.

Fin août 2021

3 197

repas distribués

Dispositifs cantine à 1 € : Depuis le 1^{er} avril 2019, en application de l'une des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État soutient les communes et intercommunalités rurales fragiles pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Depuis le 1^{er} avril 2021, ce sont toutes les communes éligibles à la dotation de solidarité rurale « péréquation » qui peuvent bénéficier de l'aide de l'État qui s'élève à 3 € par repas et par enfant.

Rendez-vous Solidarités :

La mise en place d'une plateforme de prise de rendez-vous en ligne permet d'améliorer le service aux usagers en leur permettant de choisir plus rapidement des créneaux de rendez-vous qui leur conviennent mieux.



Dans un premier temps, l'expérimentation a concerné les services de Protection Maternelle et Infantile, et plus particulièrement les rendez-vous en consultations de nourrissons avec le médecin et avec les infirmières-puéricultrices.

PMI

Le taux de RDV non honorés

est passé de 18 % à 6 %

ENGAGEMENT 3 :

**Garantir un parcours de formation pour les jeunes
les aider à construire leur avenir**

Dès 2018, le gouvernement s'est engagé à investir massivement dans la formation des jeunes : lutte contre le décrochage scolaire, réforme de l'apprentissage et plan d'investissement dans les compétences.

En 2020 et 2021, les jeunes ayant été particulièrement touchés par la crise, des mesures complémentaires ont été prises pour les accompagner au plus près et leur offrir une solution adaptée en mobilisant un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, aides financières.

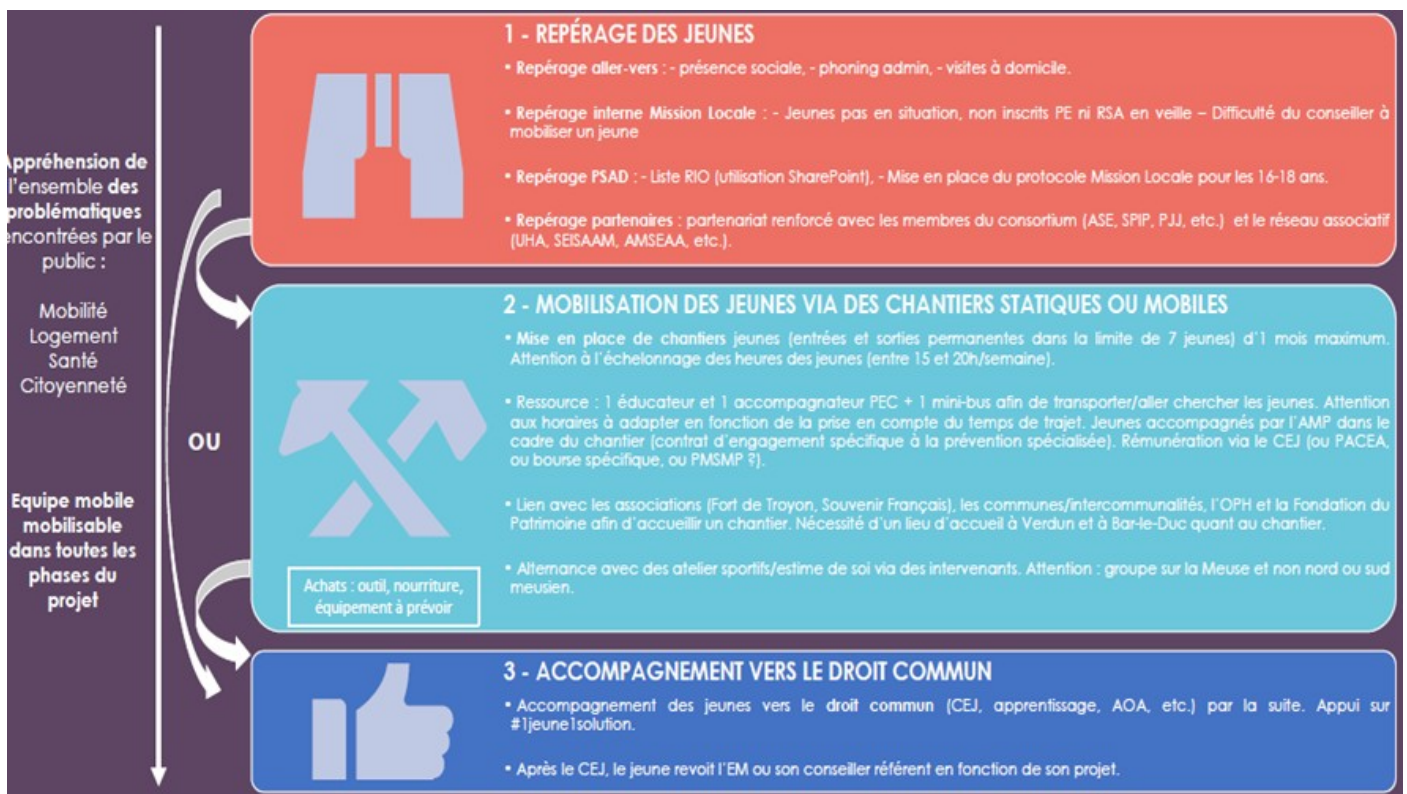


Milo'Mouv

**s'inscrit à l'interface du repérage et de l'accompagnement
des jeunes en décrochage scolaire,
des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
et de jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études**

1. Bilan de l'action au 25 novembre 2021

- 272 jeunes invisibles repérés sur le territoire meusien (+70 jeunes non-invisibles repérés sur le territoire meusien),
 - 92 jeunes -26 ans sud-meusien & 3 jeunes + 26 ans / 172 jeunes -26 ans nord meusien & 5 jeunes + 26 ans.
- 128 jeunes invisibles mobilisés sur le territoire meusien,
 - 35 jeunes sud-meusien / 93 jeunes nord-meusien.
- 15 chantiers éducatifs ont été mis en place,
 - 45 jeunes invisibles ont bénéficié des chantiers (+ 13 non-invisibles).
- + de 350 interventions (déplacement sur les territoires ruraux et urbains au sein de l'environnement de la personne : domicile, dans la rue, lieu neutre, etc.),
- Une soixantaine de sollicitations par téléphone et utilisation de <https://visibleenlcllc.fr/>,



ENGAGEMENT 4 :

Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité

Le premier accueil social inconditionnel de proximité :

Un accueil social inconditionnel à moins de 30 mn de transport partout en France.

En **MEUSE** :

Objectif : Permettre à chaque Meusien de pouvoir, à proximité de son domicile, rencontrer un professionnel capable de l'écouter, de recueillir sa demande et de l'orienter vers le service le plus adapté pour l'aider dans ses démarches
Couverture à 100 % en considérant les permanences des Maisons des Solidarités.



Des partenaires nombreux pour assurer ce premier accueil : 10 MSAP/MFS, 8 CCAS, le service social CAF, la mission accompagnement CPAM, 2 missions locales, 1 relais emploi, le CIDFF, l'AMP, 6 associations caritatives et les 11 Maisons des Solidarités soit 42 structures.

Focus Maxilien

Conçu par le Département et les services de l'Etat, avec la collaboration des communes, le nouveau service permet de renforcer la présence des services publics dans les territoires ruraux.

Présence de Maxilien une demie-journée par mois dans une trentaine de villages des 4 Communautés de Communes du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine

Depuis le lancement en septembre 2020 :

- **177** tournées
- 10 055 kilomètres effectués
- 22 communes
- 23 agents engagés dans la démarche
- Plus de **200** personnes rencontrées

Maxilien
Un max
d'entraide,
de services
et de liens!



Le logement social :

**Mobilisation des aides du plan de relance
environ 2,6 millions d'€
pour rénover 259 logements**

Pour le logement privé :

- environ **400** dossiers « **Habiter Mieux Sérénité** » seront agréés en 2021. Habiter Mieux Sérénité, c'est un accompagnement conseil et une aide financière pour accompagner les ménages aux ressources "modestes" dans leur projet de rénovation énergétique globale de leur logement. Habiter Mieux Sérénité concerne tous les travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35 %.



**HABITER
MIEUX
SÉRÉNITÉ**



ENGAGEMENT 5 :

Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi

Parce que la sortie durable de la pauvreté repose sur l'autonomie dans le travail, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté a porté dès le départ l'ambition d'accompagner tous les minimas sociaux, trop souvent restés livrés à eux-mêmes. Cette priorité a fait l'objet de plusieurs mesures en cours de déploiement et qui ont été complétées ou renforcées en 2020, notamment pour faire face à la crise.



Allons vers
l'emploi et
l'activité !

La plateforme RSA



Objectif : Simplifier le parcours des allocataires du RSA, raccourcir les délais d'orientation à un mois

Fin octobre 2021 <i>du 1^{er} janvier 2020 au 31 octobre 2021</i>
2082 personnes orientées
101 orientations par mois (152/mois en 2021)
146 orientations par mois à faire en moyenne
100 foyers demandeurs par mois en moyenne

Le délai médian entre l'entrée dans le dispositif et/ou dans le Département et l'orientation est de **15 jours**.

Référents accompagnement



Objectif : Garantir à toute personne en difficulté d'inclusion sociale et professionnelle un accompagnement intensif et orienté vers l'activité adaptée à sa situation : accroître la rapidité de la mise en place de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le nombre de bénéficiaires du RSA orientés et accompagnés dans un cadre socioprofessionnel.

300 personnes orientées :

- 190 en cours de suivi à ce jour,
- 1162 rendez-vous, moyenne de 16 jours entre deux rencontres,
- 64 sorties vers l'emploi,
- 10 entrées en formation

80 %
du territoire meusien
est couvert

La plateforme Bénévolat, mise en œuvre par le Département



Objectif : Construire la plateforme numérique dédiée en lien avec le site internet du département et son espace « démarches en ligne »

Dans le cadre de chaque parcours, il s'agit de proposer une offre de bénévolat aux bénéficiaires du RSA afin de développer et de valoriser leurs compétences, de rompre leur isolement social et de préparer une insertion professionnelle.

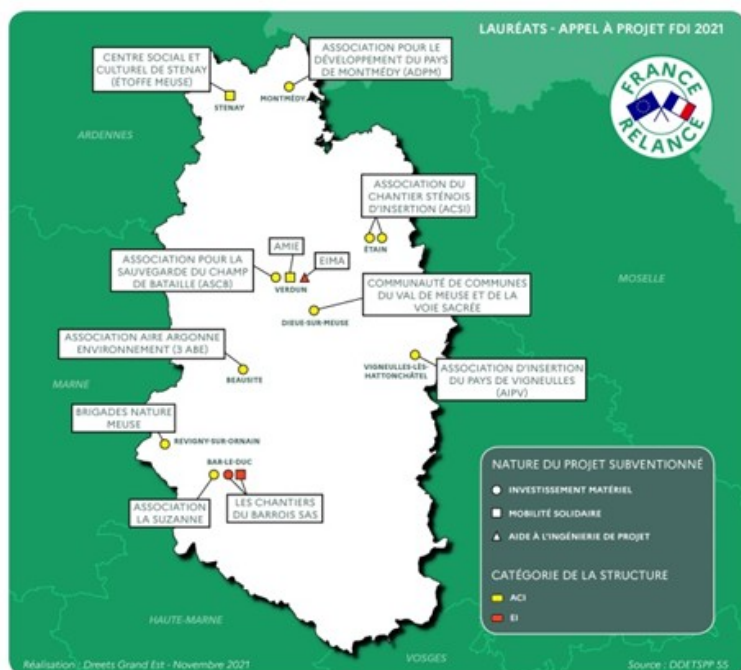


Pour les structures associatives et les collectivités territoriales meusiennes, il s'agit de pouvoir assurer et développer leurs actions en renforçant leurs forces vives.

Le lien est fait entre les offres et les professionnels accompagnant les publics. Chaque association ou collectivité peut y déposer ses offres.

La plateforme est active depuis le 15 novembre 2021

Le Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI) :



En Meuse, **les 30 structures** de l'insertion par l'activité économique et les deux entreprises adaptées ont été impactées par la crise. Elles ont été accompagnées en 2020 dans la sortie de crise et dans la relance de l'activité afin de permettre à de nouvelles personnes de bénéficier d'un parcours en IAE.

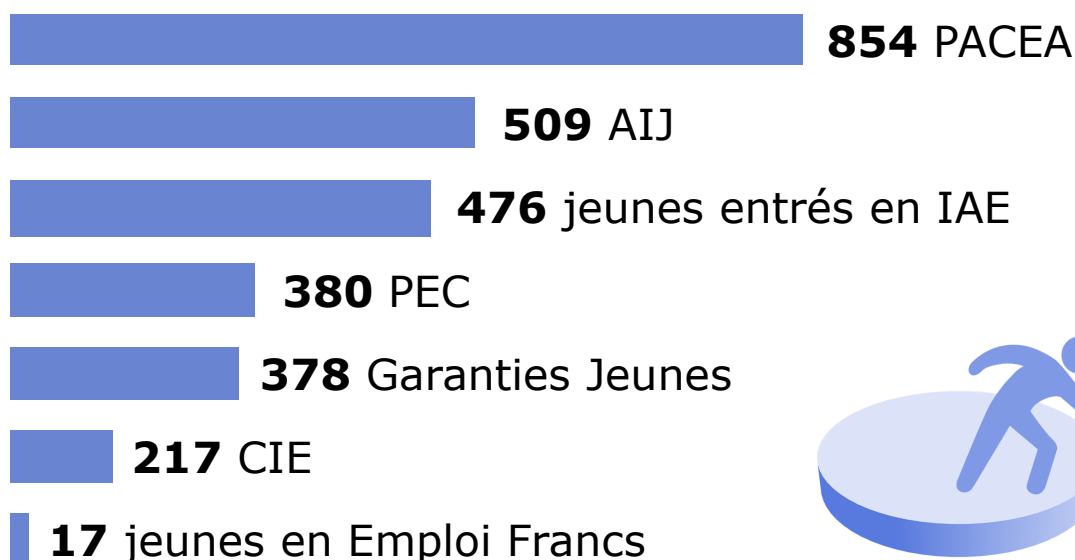
En 2020, l'Etat a accompagné les structures pour plus de **1,2 M€** au titre du soutien pendant la crise et dans la relance. En 2021, ce sont **12 structures IAE** qui ont bénéficié du FDI pour créer **82 emplois supplémentaires** pour un montant de **494 380 €**.

ACCOMPAGNER

LES JEUNES MEUSIENS ELOIGNES DE L'EMPLOI
AVEC DES PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE

+ de 2000 PARCOURS D'INSERTION

Données arrêtées au 15 novembre 2021



**UN REPÉRAGE ET UNE MOBILISATION RENFORCÉS
DES JEUNES DITS «INVISIBLES»
AVEC LE RÉSEAU MILOMOUV**



**+ de 250 jeunes repérés &
125 jeunes invisibles mobilisés**

FACILITER

L'ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

**UNE BAISSÉ DES JEUNES DEMANDEURS
D'EMPLOI DE - 25 ANS INSCRITS EN CAT. A**

Données arrêtées au 30 septembre 2021



1 258 JEUNES
SOIT UNE BAISSÉ DE
- 12,2 % en un an

UN SUCCÈS POUR L'APPRENTISSAGE

POUR LES JEUNES

métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières

882

contrats d'apprentissage
depuis début 2021 dont 22 entrées
dans le secteur public

POUR LES ENTREPRISES

Contrat Projets Métier Formation
Professionalisation Apprenti
Système Rhythmes
Alternance Intérim Travail
Organisation Système Etudiant Parcours
Apprentissage Contrat de Travail
Métier Formation Formation

1 000 PRIMES

à l'embauche d'un alternant
versées aux entreprises

ZOOM **sur la contractualisation au titre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi**

Depuis 2019, l'Etat et le **Département de la Meuse** contractualisent **ensemble** pour impulser une dynamique territoriale de mise en œuvre de ces engagements. Ces conventions comportent deux volets :

- un volet commun à toutes les conventions, avec des mesures visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du revenu de solidarité active et un meilleur accès aux droits des personnes grâce à la généralisation des démarches de premier accueil social inconditionnel et de référents de parcours.
- un second volet est laissé à l'initiative des collectivités pour financer des projets spécifiques innovants en lien avec les besoins du territoire et qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs de la stratégie pauvreté.

En Meuse, depuis 2019,
plus de **2,4 millions d'euros**
investis par l'Etat et le Département
au titre de la contractualisation



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITES ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

11 rue Jeanne d'Arc - 55000 BAR LE DUC

Tél. : 03 29 77 42 00 (Solidarités - Protection des populations) - Tél. : 03 29 76 17 17 (Emploi et entreprises, Politique du travail)

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE : La DMSI (Direction des Maisons de la Solidarité et de l'Insertion) à vos côtés :

3 rue François de Guise - BP 40504 -- 55012 BAR LE DUC - Tél. : 03 29 45 76 55